

Assemblée Générale du 14 décembre 2020 en visioconférence

Procès-verbal

Les associations adhérentes de l'OMS ont été convoquées le 14 décembre 2020 afin d'assister à l'Assemblée Générale portant sur l'exercice 2019. En raison de l'état d'urgence sanitaire prolongé jusqu'au 16/02/2021, cette assemblée annuelle s'est déroulée à huis-clos, en référence à l'ordonnance n°2020-321 du 25/03/2020 et du décret n°2020-418 relatifs à l'adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants.

Organisée en visioconférence, via l'application Zoom, l'AG s'est déroulée en direct du siège de l'association situé 10 rue Berthe de Boissieux à Grenoble. 41 associations présentes ou représentées ont permis le déroulement de cette Assemblée, le quorum étant fixé à 35.

18h45-19h05 : connexion et accueil des participants

Au moyen du lien transmis par voie électronique, les associations adhérentes de l'OMS se sont connectées à la visioconférence et se sont identifiées en précisant leur prénom, nom et organisme d'appartenance. C'est cette identification qui a permis à l'OMS de remplir les feuilles de présence et calculer le quorum.

19h05 : début de séance

1. ACCUEIL - APPROBATION DU PV DE L'AG 2019

Le Président de l'OMS, Pierre ARNAUD, a remercié les clubs et partenaires présents et rappelé le contexte inédit dans lequel cette AG a été préparée. Initialement prévue en mars 2020 puis reportée en novembre 2020 en raison de la crise sanitaire, l'AG de l'OMS s'est finalement déroulée le 14/12 à huis-clos et à distance, par le biais d'une visioconférence. Avant de débiter cette AG 2020, le Président a fait approuver le procès-verbal de l'AG du 06/03/2019.

Vote du PV de l'AG 2019 : approuvé à l'unanimité

2. PRESENTATION DU RAPPORT MORAL

Pierre ARNAUD a présenté son rapport moral, construit autour de 4 axes : 2019, une année entre continuité et changements ; 2019, une année inscrite dans une trajectoire ; 2019, bilan et perspectives ; 2019 : des engagements, des soutiens et des remerciements (cf. PJ).

Vote du rapport moral : approuvé à l'unanimité

Temps d'échanges :

- **Pierre CREPATTE, Président du GUC Tennis** : *Quels sont les groupes de travail lancés en 2019 par l'OMS ?*
Pierre ARNAUD : *4 groupes ont été créés : sport santé, clubs Elite, sport féminin, sports et études.*
- **Laurent BOISSADY, Président de la Première Compagnie d'Arc du Dauphiné-Grenoble** : *Des actions sont-elles prévues dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024 ?* Pierre ARNAUD : *Une réflexion est en cours du côté de l'Académie, mais l'OMS n'a pas encore échangé avec la Ville à ce sujet.*
- **Annick DEBARD, Directrice des Sports de Grenoble** : *Prise de parole pour, d'une part, excuser l'Adjointe aux Sports, Céline MENNETRIER, retenue par un Conseil Municipal et, d'autre part, remercier les agents de la Direction des Sports fortement mobilisés dans ce contexte Covid-19. Mme DEBARD a rappelé aux clubs la nécessité de répondre au questionnaire transmis par son service en vue de mieux connaître les conséquences directes de la crise sanitaire pour les acteurs sportifs et pouvoir apporter des réponses adaptées.*
Pierre ARNAUD : *L'OMS a intégré le Comité Consultatif Citoyen Covid-19 et sera représenté au sein de cette instance par le Président et Elisabeth DUCRET, membre du CD de l'OMS et Présidente de Grenoble Boxe Française.*

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES

Le bilan des actions 2019 de l'OMS (cf. PJ) a été présenté par la Secrétaire Générale, Elsa FATET, autour des trois missions phares de l'OMS : INTERFACE / ESPACE RESSOURCE / LIEU DE PROMOTION DU SPORT pour toutes et tous.

Vote du rapport d'activités : approuvé à l'unanimité

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'année 2019 ont été présentés par le Trésorier, Jacques DEPORTES, à partir de 3 chiffres clés : un budget de 92 796 € (semblable à 2018), un résultat à l'équilibre (3964 €) et des réserves à hauteur de 44 000 € (correspondant à 6 mois de fonctionnement de l'association).

> RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Gilles LE COGUIEC (représentant des Grimpeurs des Alpes) et Michel BAGGIONI (représentant de la Sentinelle des Alpes) ont fait lecture de leur rapport et indiqué n'avoir relevé aucune anomalie lors de la vérification des comptes de l'OMS.

> INTERVENTION DU CABINET COMPTABLE

Emilie GIRAUD, expert-comptable au sein du Cabinet AGORI, a félicité le Trésorier pour sa présentation et a profité de son intervention pour annoncer la réforme, à compter du 01/01/2021, du plan comptable applicable aux associations.

Vote du rapport financier : approuvé (1 abstention)

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2020

Le Trésorier a très rapidement projeté le budget prévisionnel 2020, ce document n'étant plus d'actualité au vu de la date tardive de l'AG.

Vote du budget prévisionnel : approuvé (3 absents)

MONTANT DE LA COTISATION 2021

Le Trésorier, en accord avec le Comité Directeur, a proposé de pas modifier la nouvelle tarification mise en place en 2020, basée sur le nombre d'adhérents des clubs :

Moins de 50 adhérents :	50 €
Entre 51 et 200 adhérents :	70 €
Entre 201 et 1000 adhérents :	85 €
Plus de 1000 adhérents :	100 €

Vote du montant de la tarification : approuvé (1 contre)

ELECTION DES CONTROLEURS AUX COMPTES 2021

Gilles LE COGUIEC (représentant des Grimpeurs des Alpes) et Michel BAGGIONI (représentant de la Sentinelle des Alpes) se sont une nouvelle fois portés volontaires pour assurer le contrôle des comptes 2020.

DERNIERES INTERVENTIONS :

- **Jean-Baptiste PASCAL, représentant de la MAIF**, a félicité l'équipe de l'OMS pour tout le travail accompli et confirmé le renouvellement du soutien de la MAIF pour l'année 2021.
- **Pierre ARNAUD** a donné rendez-vous aux clubs dans 3 mois, pour l'AG 2021 de l'OMS !

Fin de séance à 20h30

Le Président,

Pierre ARNAUD